



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



16144207

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le - 6 OCT. 2016

Pou le Greffier

N° d'entreprise : 0464.998.501

Dénomination(en entier) : **Comité des Jumelages de Gembloux**

(en abrégé) :

Forme juridique : <

Réservé,
au
Moniteur
belge



Vplet B - Suite

Conformément à l'article 2 des statuts de l'ASBL, le siège social de celle-ci se trouve au domicile de son président. Il est donc transféré à dater de la nomination du 6 juin 2016 à l'adresse suivante : rue Monseigneur Heylen, 5, 5030 Gembloux

Signé : Emmanuel Delsaute, Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Vplet B : Autres : Nom et qualité du ou des représentants ou des personnes ayant pu ou de représenter l'association / la fondation ou l'organisme à l'échelle des tiers
Autres : Nom et signature